

*Pouvoir d'emprunt—Loi*

Ainsi, le gouvernement se dérobe à ses devoirs à l'égard de certains secteurs. Je songe au secteur du bois d'oeuvre qui de tout temps a existé au Canada. Nous répétons sans cesse depuis deux ou trois ans au gouvernement qu'il doit changer d'attitude. Aux termes du protocole d'entente que l'ex-ministre du Commerce extérieur, maintenant à la retraite, a signé avant tant d'allégresse juste avant de conclure le prétendu Accord de libre-échange avec les États-Unis à la fin décembre 1986, elle a donné raison aux producteurs américains qui alléguaient que les Canadiens étaient subventionnés. La ministre n'a même pas laissé aux tribunaux le soin de trancher cette affaire, elle s'est empressée de déclarer: «Oui, nous sommes d'accord. Nous signerons. Nous voulons conclure l'Accord de libre-échange ce soir. Cela ne nous dérange pas de sacrifier l'industrie canadienne du bois d'oeuvre afin d'obtenir l'Accord de libre-échange.»

Et voilà comment en cette triste nuit de décembre 1986 on en est venu à signer ce protocole d'entente. Il a été décidé d'imposer une taxe de 15 p. 100 à l'industrie canadienne, simplement pour satisfaire aux conditions que nous imposaient les Américains avant de signer une autre entente. Toutefois, la ministre du Commerce extérieur de l'époque a ajouté: «Ne vous en faites pas, les gars, vous n'aurez pas à percevoir cette nouvelle taxe. Nous nous chargerons nous-mêmes de pénaliser notre propre industrie. Nous lui imposerons une taxe à l'exportation de 15 p. 100. Ne vous en faites pas, nous nous en occupons.» En compagnie d'un certain nombre de députés du nord de l'Ontario, j'ai participé, dans le nord et dans l'est de cette province, à des audiences sur l'industrie du bois d'oeuvre au cours desquelles nous avons rencontré les principaux intéressés. Nous nous sommes rendus dans les scieries, les bureaux des producteurs et les collectivités pour discuter de cette question. Nous avons tenu des débats dans des localités où la scierie est la seule industrie qui fait vivre tout le village ou la ville. Peu importe où nous allions, les gens nous adressaient tous le même message: Le gouvernement a sacrifié notre industrie afin de pouvoir conclure un accord de libre-échange avec les États-Unis. C'est ça, la réalité.

• (1200)

Il y a en Ontario des scieries qui vendent du bois d'oeuvre, et en très grande quantité, jusqu'au Tennessee, et qui pourraient livrer une bonne concurrence. L'industrie du bâtiment aux États-Unis préfère acheter notre bois d'oeuvre parce qu'il garde bien mieux sa forme que celui produit dans certains États du sud. L'industrie du bâtiment des États-Unis aimerait ravoir notre bois, mais le gouvernement a mis le secteur des conifères dans une

situation telle qu'il lui est impossible de soutenir la concurrence.

Nous nous souvenons tous que le ministre du Commerce extérieur (M. Crosbie), qui a lancé ce débat ce matin, a pris maintes fois la parole à la Chambre à l'époque du débat sur le libre-échange pour dire que le Canada pouvait soutenir la concurrence. Nous ne sommes pas inquiets à ce sujet. Le Canada peut concurrencer n'importe quelle industrie américaine. Nous faisons confiance aux Canadiens. Mais le gouvernement a fait volte-face et imposé une taxe à l'exportation de 15 p. 100 sur les conifères. Il a adopté une politique de taux d'intérêt élevés qui a fait monter encore davantage les coûts de nos producteurs encore plus. Puis le taux de change du dollar canadien s'est amélioré, et on s'est trouvé en situation de porte-à-faux.

Aujourd'hui, les producteurs de bois résineux du Canada ne peuvent concurrencer leurs homologues américains. Lorsque les États-Unis ont vu que ce marché les avantageait, ils se sont empressés de reoutiller leurs scieries, ce qu'ils n'avaient pas fait depuis des années. Ils ont amélioré leur exploitation. Ce qui fait qu'ils desservent aujourd'hui les marchés de l'Est américain que les scieries canadiennes desservaient depuis des années et qui leur rapportaient aussi beaucoup. Triste histoire imputable à l'action du gouvernement. Si vous voulez parler de gestion financière, on n'en retrouve aucune trace dans cet accord. C'est de l'incurie pure et simple du début jusqu'à la fin, comme dit le député.

Les producteurs de bois résineux sont dans l'impossibilité de soutenir la concurrence et ils sont en train de mettre à pied des ouvriers dans le nord et l'est de l'Ontario ainsi que dans d'autres régions du Canada. Je veux signaler au ministre du Commerce extérieur qu'au mois de décembre, à l'époque du débat sur le libre-échange à la Chambre, il m'a dit qu'il allait s'entretenir avec les producteurs au sujet de la question des conifères. J'ignore s'il l'a fait, mais je sais que les producteurs de bois résineux sont allés voir le ministre des Forêts. A mon avis, le ministre des Forêts n'est qu'un simple tampon entre le secteur du bois d'oeuvre, le ministre des Finances et le ministre du Commerce extérieur. Les délégués viennent à Ottawa discuter de cette question très épineuse et on les conduit chez le ministre des Forêts. Ils rencontrent un ministre du Cabinet, et ils sont censés s'en retourner satisfaits. Toutefois, le ministre des Forêts aura de la difficulté à convaincre le ministre du Commerce extérieur et le gouvernement actuel de dénoncer le protocole d'entente sur le bois d'oeuvre.